



mailstone

Vos e-mails sont infalsifiables

Conditions générales d'horodatage

Service Mailstone Timestamp

Version	Date	Description	Auteurs	Société
1.1	04/10/2022	Version finale	JR. Quiriconi	MAILSTONE
1.2	26/07/2024	<ul style="list-style-type: none">• Correction de la description du service Mailstone Timestamp et son lien avec le service Mailstone• Ajustement de quelques libellés (Mailstone, client... etc.)• Correction de quelques fautes mineures• Mise à jour des obligations du client Mailstone• Ajout de la phrase : pratiques non discriminatoires• Modification des paragraphes :<ul style="list-style-type: none">7) Validité des certificats d'UH9) Obligations client• Ajout des paragraphes :<ul style="list-style-type: none">8) Validité d'une contremarque de temps16) Disponibilité du service17) Procédure de plaintes et de règlement des litiges18) Politique de remboursement• Ajout du lien vers les CGU : Paragraphe 10.1	K. EL GUEBAIS	MAILSTONE

Etat du document – Classification	Référence
Valide – Public	1.3.6.1.4.1.57916.1.1.100.8.10

Ce document est la propriété exclusive de Mailstone.
Son usage est réservé à l'ensemble des personnes habilitées selon leur niveau de confidentialité.
Sa reproduction est régie par le Code de la propriété intellectuelle qui ne l'autorise qu'à l'usage privé du copiste.

1. OBJET	3
2. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD	3
3. DÉFINITIONS	3
4. COORDONNEES DE L'AH	3
5. DESCRIPTION DU SERVICE MAILSTONE TIMESTAMP	3
6. LIMITES D'UTILISATION DU SERVICE	4
7. VALIDITÉ DES CERTIFICATS DES UH	4
8. VALIDITE DES CONTREMARQUES DE TEMPS	4
9. OBLIGATIONS DES CLIENTS	5
10. LIMITE DE GARANTIE ET DE RESPONSABILITÉ	5
11. REFERENCES APPLICABLES	5
11.1 Documentation Mailstone Timestamp	5
11.2 Réglementation	5
11.3 Documents techniques	5
12. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE	6
13. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	6
14. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION ET LOI APPLICABLE	7
15. AUDIT DU SERVICE MAILSTONE TIMESTAMP	7
16. DISPONIBILITE DU SERVICE	7
17. PROCEDURE DE PLAINTES ET DE REGLEMENT DES LITIGES	8
18. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	8

1. OBJET

Le présent document « Conditions générales d'horodatage », (*ci-après les « CGH »*) constitue les Conditions générales d'utilisation du service Mailstone Timestamp, ainsi que la Déclaration de Tiers Horodateur (« *TSA Disclosure Statement* ») de Mailstone en tant qu'autorité d'horodatage, comme l'exige la norme européenne ETSI 319 421 V1.2.1 (2023-05), relative au service d'horodatage électronique.

Le présent document définit les conditions dans lesquelles la société Mailstone met à disposition de ses clients le Service d'horodatage Mailstone Timestamp pour la politique identifiée par l'OID 1.3.6.1.4.1.57916.1.1.1.1.1. Ce service est qualifié au titre du règlement eIDAS.

La structure de ce document est conforme à l'annexe B2 « TSA disclosure statement structure » de la spécification technique ETSI 319 421 V1.2.1.

Ce document ne se substitue pas à la Politique d'horodatage de Mailstone mais la complète.

L'organisation de l'AH est fiable. Les pratiques de service de confiance qu'opère l'AH ne sont pas discriminatoires.

2. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD

Ce document ne constitue pas l'intégralité de la documentation Mailstone Timestamp, il convient de se reporter au 11.1 des présentes CGH pour prendre connaissance de l'intégralité de la documentation Mailstone Timestamp applicable.

3. DÉFINITIONS

Les termes utilisés dans les présentes CGH ont le sens qui leur est donné au chapitre définitions (2.3.2) du document dénommé Politique et déclaration des pratiques d'horodatage (PH-DPH). Le lien de ce document au 11.1.

4. COORDONNEES DE L'AH

MAILSTONE
IMMEUBLE LE MERCURE C POLE D'ACTIVITES,
485 RUE MARCELIN BERTHELOT,
13 290 AIX-EN-PROVENCE
FRANCE
contact@mailstone.fr

5. DESCRIPTION DU SERVICE MAILSTONE TIMESTAMP

Mailstone propose un service d'enregistrement d'empreinte numériques d'emails dans une contremarque de temps ainsi que dans une Blockchain, permettant ainsi d'obtenir des preuves de l'intégrité d'un email et de ses pièces jointes.

La mission du service Mailstone Timestamp, utilisé exclusivement en interne par le service Mailstone, est de délivrer des contremarques de temps pour ce dernier.

Pour calculer l'empreinte d'un email, le service Mailstone utilise actuellement l'algorithme de hachage SHA-256 et envoie par la suite la requête de création de la contremarque de temps au service Mailstone Timestamp.

Ce dernier accepte également les empreintes calculées avec l'algorithme SHA-512.

La vérification des contremarques de temps émises par le service Mailstone Timestamp peut être effectuée depuis n'importe quel outil supportant la norme RFC3161 sur laquelle est basée la solution.

La fourniture d'un horodatage en réponse à une demande est à la discrétion de l'AH en fonction du niveau de service contractualisé avec Mailstone.

6. LIMITES D'UTILISATION DU SERVICE

Chaque Unité d'horodatage s'assure que les contremarques de temps sont produites avec une dérive de temps inférieur à (1) seconde par rapport au temps UTC.

Pour cela, elle utilise son horloge interne.

Le Service d'horodatage ne doit donc pas être utilisé pour des usages nécessitant une marge d'exactitude inférieure à la marge d'exactitude du service, ce que le client reconnaît et accepte.

Le client est informé que les journaux du Service d'horodatage sont conservés pendant 7 ans après l'émission du certificat d'horodatage actif. Ces journaux comprennent les requêtes et réponses de contremarque de temps.

7. VALIDITÉ DES CERTIFICATS DES UH

Les certificats doivent être délivrés par une AC conforme à la norme [ETSI_AC]. Mailstone fait le choix d'acquérir ce certificat auprès de la société Certinomis. Le certificat obtenu est généré par l'AC « Certinomis - Timestamp CA » et identifié par l'OID 1.2.250.1.86.2.6.5.24.1. Ce certificat est conforme à la norme [ETSI_AC], respecte les gabarits de certificats d'horodatage de la norme [ETSI_CERT_UH] et qualifié selon le règlement eIDAS.

La Politique de Certification applicable est consultable ici :

http://www.certinomis.fr/publi/pc/2021/PC_SERVEUR_RGS2E_Qualifie_eIDAS_v1.94.pdf

La politique est téléchargeable sur le site Certinomis sur la page : <https://www.certinomis.fr/nos-certificats-racines/nos-politiques-de-certification> (et pour le lien « Politique Serveur RGS 2E » éventuellement).

L'AC doit assurer la publication et l'actualisation des données nécessaires à la vérification des certificats qu'elle délivre, y compris son propre certificat et la liste actualisée des certificats révoqués.

8. VALIDITE DES CONTREMARQUES DE TEMPS

La procédure de vérification de la validité d'une contremarque de temps est décrite en détail au §5.4, dans le document politique et déclaration des pratiques d'horodatage (le lien du document au §10.1).

La durée de validité d'une contremarque de temps est également décrite dans la PH.

9. OBLIGATIONS DES CLIENTS

Le client doit respecter les obligations suivantes :

- Prendre connaissance de l'ensemble des conditions générales d'utilisation du service Mailstone et Mailstone Timestamp, avant tout engagement contractuel.
- Accepter et respecter les présentes CGH ;
- Respecter les obligations de la PH qui lui sont applicables ;
- Vérifier la validité des contremarques de temps qu'il reçoit (selon les directives données au §5.4 de la politique et déclaration des pratiques d'horodatage (lien du document au §10**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**1).

10.LIMITE DE GARANTIE ET DE RESPONSABILITÉ

Dans la mesure des limitations autorisées par la loi française, Mailstone ne saurait être tenu responsable :

- D'aucune perte financière ;
- D'aucune perte de données ;
- D'aucun dommage indirect lié à l'utilisation du service d'horodatage Mailstone Timestamp ;

En toute hypothèse, la responsabilité de Mailstone sera limitée, tous faits générateurs confondus et tous préjudices confondus, au montant correspondant à un mois d'abonnement à la solution Mailstone par le client pour l'utilisation du service d'horodatage.

11.REFERENCES APPLICABLES

11.1 Documentation Mailstone Timestamp

	Document
PH	La Politique d'horodatage en vigueur est disponible depuis le lien suivant : https://service.mailstone.io/assets/docs/MailStone_Timestamp_PH.pdf
CGU	Les conditions générales d'utilisation du service Mailstone sont disponible depuis ce lien : https://service.mailstone.io/assets/docs/CGV_Mailstone.html

11.2 Réglementation

	Document
[EIDAS]	Règlement Européen n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE

11.3 Documents techniques

Renvoi	Document
[ETSI_TSP]	ETSI EN 319 401 v2.3.1 : Electronic Signatures and Infrastructures (ESI); General Policy Requirements for Trust Service Providers
[ETSI_AC]	ETSI EN 319 411-2 v2.4.1: Electronic Signatures and Infrastructures (ESI); Policy and security requirements for Trust Service Providers issuing certificates; Part 1: General requirements
[ETSI_TIMESTAMP]	ETSI EN 319 421 v1.2.1: Electronic Signatures and Infrastructures (ESI); Policy and Security Requirements for Trust Service Providers issuing Time-Stamps
[ETSI_CERT_UH]	ETSI EN 319 422 v1.1.1: Electronic Signatures and Infrastructures (ESI); Time-stamping protocol and time-stamp token profiles
[RFC_3161]	IETF - Internet X.509 Public Key Infrastructure - Time-Stamp Protocol -08/2001
[RFC_5816]	IETF - ESSCertIDv2 Update for RFC 3161 - 03/2010

12.POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Toute collecte et tout usage de données à caractère personnel qui est effectuée par l'AH est réalisée dans le strict respect de la législation et de la réglementation en vigueur sur le territoire français, en particulier de la loi informatique et libertés.

Il est rappelé que les UH du service Mailstone Timestamp ne traitent et ne stockent aucune donnée personnelle.

13.CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'AH traite et protège toutes les données à caractère personnel de manière à ce que seuls des personnels dans des rôles de confiance (internes ou autorités judiciaires) y aient accès, conformément à la PH.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et la loi n° 2004- 575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique s'applique au contenu de tous les documents collectés, détenus ou transmis par l'AH dans le cadre de la délivrance d'une contremarque de temps.

Le service demandeur accepte que les données personnelles les concernant, recueillies lors de la demande de création d'un compte admin ou utilisateur via le service Mailstone, fassent l'objet d'un traitement informatique aux seules fins : d'être authentifié par l'AH, de permettre les vérifications nécessaires à l'ouverture des services Mailstone et Mailstone Timestamp.

Aucune des données à caractère personnel communiquées lors de la création des comptes utilisateurs et admin n'est utilisée par l'AH, pour une utilisation autre que celle définie dans le cadre de la présente CGH, sans le consentement express et préalable du service demandeur et des utilisateurs finaux.

Les services demandeurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition portant sur les données les concernant.

Ce droit peut s'exercer auprès du point de contact de l'AH. Toutes les données personnelles collectées et détenues par l'AH sont considérées comme confidentielles.

L'AH garantit la conformité avec les exigences légales. En particulier, elle garantit :

- la mise en œuvre des mesures techniques appropriées et organisationnelles contre le traitement non autorisé ou illégal des données personnelles (cf. [CNIL]), contre la perte accidentelle, la destruction de données personnelles ou les dégâts commis aux données personnelles.
- que les informations fournies par les services demandeurs à l'autorité d'horodatage ne vont pas être divulguées, à moins de leur accord, d'une décision judiciaire ou d'une exigence légale.

14. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION ET LOI APPLICABLE

Les présentes CGH sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

EN VUE DE TROUVER ENSEMBLE UNE SOLUTION À TOUT LITIGE QUI SURVIENDRAIT DANS L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DES PRESENTES CGH, LES PARTIES CONVIENNENT DE SE REUNIR DANS LES 15 JOURS À COMPTER DE LA RECEPTION D'UNE LETTRE RECOMMANDEE AVEC DEMANDE D'AVIS DE RECEPTION NOTIFIEE PAR L'UNE DES DEUX PARTIES POUR RECHERCHER UNE SOLUTION AMIABLE. A DEFAUT, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

En cas de litige entre les parties découlant de l'interprétation, l'application et/ou l'exécution du contrat et à défaut d'accord amiable entre les parties ci-avant, la compétence exclusive est attribuée au tribunal de commerce de Paris.

15. AUDIT DU SERVICE MAILSTONE TIMESTAMP

Un contrôle de conformité est réalisé lors de la mise en service du système et à la suite de toute modification significative.

De plus, un audit est réalisé au moins tous les 2 ans. Les audits sont réalisés en interne par du personnel de Mailstone ou bien sous la forme d'une prestation auprès d'acteurs spécialistes de la sécurité des systèmes d'information et ayant des compétences reconnues dans le domaine de l'horodatage électronique.

Dans le cadre d'obtention de qualification des services d'horodatage, l'audit d'évaluation de la conformité est réalisé par une société externe dûment accréditée.

16. DISPONIBILITE DU SERVICE

L'AH assure une disponibilité du service de 99%. En cas de sinistre, l'AH s'engage à rétablir le service dans les 96h suivant l'identification du sinistre. En cas de sinistre majeur, l'AH s'engage à rétablir le service dans les 90 jours suivant l'identification du sinistre sauf force majeure.

17. PROCEDURE DE PLAINTES ET DE REGLEMENT DES LITIGES

Cette procédure est décrite dans les conditions générales d'utilisation du service Mailstone, lien du document au §10 [Erreur ! Source du renvoi introuvable..1](#)

18. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Se référer aux conditions contractuelles en vigueur.